

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

JOURNAL DE ROUBAIX

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS:
Roubaix-Tourcoing: Trois mois... 12.50
Six mois... 23.50
Un an... 40.50

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois... 15 fr.
La France et l'Étranger, les frais de poste en sus.

Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continué, jusqu'à réception d'avis contraire.

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES & JUDICIAIRES

INSERTIONS:
Annonces: la ligne... 20 c.
Réclames: »... 30 c.
Faits divers: »... 50 c.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARRÉ, Libraire, Grande-Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAPITTE et C^o, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires (place de la Bourse); à Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 27 DÉCEMBRE 1883

LE COMBLE DE LA LACHETÉ

C'est de se conduire comme la majorité gouvernementale au Sénat.

Hier, M. Bocher, parlant au nom de la droite, a fait un dernier appel au patriotisme, à la dignité, à l'honneur politique de ses collègues de la majorité. M. Bocher a montré combien il était indigne d'une grande assemblée parlementaire de se laisser amoindrir de parti pris, par une autre assemblée qui n'a pas de droits constitutionnels plus étendus.

Il a prouvé que le mauvais état de nos finances exigeait une sérieuse étude des remèdes propres à établir notre équilibre budgétaire.

Ce langage d'honnête homme et de patriote n'a pas été compris.

Non-seulement le Sénat a décidé qu'il voterait immédiatement le budget, mais qu'il le voterait sans qu'une discussion générale fût ouverte.

C'est là un fait unique dans nos annales parlementaires!

La discussion générale est chaque année des plus importantes. C'est dans cette discussion que le gouvernement, la commission et les divers orateurs exposent leur plan de réorganisation financière.

On peut, à la rigueur, se passer de discussion générale dans les pays où le budget se soldait par des excédents, où l'assiette des impôts est parfaitement assise, où le système des évaluations est démontré excellent par une longue suite de prévisions toujours réalisées; mais dans un pays livré comme le nôtre à la plus complète désorganisation, où les impôts rentrent difficilement, où les taxes grevées à tort et à travers des produits qui devraient leur échapper pour tout ou partie, tandis que d'autres jouissent d'une entière franchise alors qu'ils seraient impossibles dans un tel pays, la discussion générale du budget est une nécessité de premier ordre.

Elle n'avait jamais été diminuée, on lui avait laissé la liberté la plus complète dans ses allures; le Sénat vient de décider qu'il la supprimerait, et cela quand nous avons un déficit formidable qui menace de croître encore dans le prochain exercice.

Quant à nous, la conduite de la Droite nous paraît correcte et louable.

Elle a bien fait de refuser de voter un budget aussi mal préparé, ou plutôt qui n'a pas été du tout préparé.

Elle a bien fait de protester au nom de la France, dont la majorité sénatoriale méconnaît les intérêts matériels comme elle a méconnu ses intérêts moraux.

Elle a bien fait de laisser à la Gauche la responsabilité de lâchetés aussi viles, et aussi funestes pour notre crédit.

Le budget sera certainement voté au 31 décembre, les agents du fisc pourront légalement percevoir les impôts; et l'année prochaine le problème du déficit se posera plus implacable, plus formidable, plus insoluble.

Si les caractères égalaient les intelligences au Sénat, quel superbe rôle au-

rait à prendre cette assemblée d'inutiles! Elle pourrait devenir le grand redresseur de torts, le réformateur de notre régime économique; elle pourrait assurer à la France les moyens légaux de reconstruire sa fortune gravement ébranlée; sauver le pays d'une ruine inévitable; et s'imposer elle-même à l'opinion publique comme l'Assemblée nécessaire.

Au lieu de cela, elle s'est faite l'esclave docile du Palais-Bourbon; elle est descendue au rôle de bureau d'enregistrement; elle montre moins de fierté à l'égard de la Chambre, que n'en montreraient jadis nos vieux parlementaires à l'égard du roi, lorsqu'ils lui refusaient l'inscription sur leurs registres d'éditions ou de lettres patentes à leurs yeux injustes, ou attentatoires à la liberté.

L'abaissement du Sénat augmente à mesure que nous nous rapprochons de la prochaine législature.

Il se sent menacé par le projet de loi révisionnistes, et n'osant pas s'imposer par la grandeur de son rôle, il veut se faire pardonner d'exister par sa lâcheté.

Nous estimons, quant à nous, que le Sénat constitué comme il l'est, reste un rouage inutile et coûteux dans la machine gouvernementale, et qu'il faut le supprimer.

Ce serait vraiment trop fort de le conserver en récompense de ses lâchetés quotidiennes!

Ce serait d'un mauvais exemple pour la morale publique.

PIERRE SALVAT.

DECLARATION DE LA DROITE

Nous détachons du compte-rendu de la séance de mercredi au Sénat la déclaration lue, au nom de la droite par l'honorable M. Bocher:

« Messieurs, l'étude sérieuse, approfondie de l'état général de nos finances, des difficultés croissantes qu'il révéla, nous avait paru cette année plus que jamais nécessaire.

C'est pour cela que nous nous sommes demandé de ne pas ouvrir la discussion avant d'en posséder tous les éléments, et pour éviter le grave inconvénient d'une loi de douzièmes, de ne pas nous exposer à l'inconvénient plus grave d'un débat précipité et illusoire. (Très bien à droite.)

Il nous semblait aussi que, lorsque la Constitution nous a imposé des devoirs et conféré des droits égaux à ceux de l'autre Assemblée, nous ne devions pas accepter le rôle d'un pouvoir subalterne, n'ayant à remplir dans le vote du budget qu'une vaine formalité. (Nouvelle approbation sur les mêmes bancs.)

Vous en avez jugé autrement: nous nous inclinons devant votre volonté. Mais nous ne prendrons point part à la discussion, nous laissant tout entière la responsabilité d'une décision dont l'effet sera pour le Sénat, nous le craignons, la diminution de son autorité, et ne voulant pas contribuer à tromper le pays en donnant à cette discussion les fausses apparences d'une liberté qu'elle n'a pas. (Applaudissements à droite.)

MGR FREPPEL

On lit dans le journal *L'Anjou*:
« Nous reproduisons les lettres suivantes avec un sentiment d'émotion et de piété filiale, que partagerons avec nous-

tous les catholiques du diocèse d'Angers :

« Angers, 24 décembre. Monsieur le directeur en chef de *L'Anjou*,

« Quelques journaux, peu soucieux de l'honneur d'autrui et du respect que l'on se doit à soi-même ont osé insinuer qu'en prononçant à la Chambre des députés le discours auquel, je puis le dire, la France entière a applaudi, Mgr Freppel avait eu le désir de se voir appelé à un siège archiepiscopal. Pour ceux qui, comme nous, ont le bonheur d'approcher de près et de constater notre illustre évêque, une pareille imputation est le comble de l'injustice. Mais, afin qu'elle ne puisse plus jamais se renouveler, je suis autorisé à vous adresser la lettre par laquelle, il y a onze ans déjà, monseigneur refusait un archevêché que le gouvernement lui proposait, sur le vu unanime du clergé et des fidèles de la province. »

« Angers, le 31 mai 1873.

« Monsieur le Directeur, Je suis assurément et ne puis plus flatter de la confiance que me témoignent le clergé et les fidèles de...; et je remercie M. le ministre des cultes de ses bienveillantes intentions à mon égard. Mais il m'est absolument impossible de déférer à ce désir. Quitter l'*ANJOU*, où j'ai placé toutes mes affections, est un sacrifice au-dessus de mes forces. Les liens qui m'attachent à mon diocèse ont été formés dans les mauvais jours de la guerre, alors que je perdais dans l'Alliance ma patrie natale; il me semble que mes diocésains aient voulu me faire oublier cette perte par des témoignages d'affection auxquels je dois répondre par une fidélité inviolable. J'éprouverais, à me séparer d'eux, un déchirement de cœur qui me rendrait incapable de tout bien.

« Mon excellent ami, M. le ministre de l'Intérieur, enfant de l'*ANJOU* lui-même, sait à quel point je suis attaché à ce pays. J'y ai commencé des œuvres que je voudrais mener à bonne fin; j'y ai pris des engagements auxquels je dois satisfaire; je me suis imposé des charges que je ne puis léguer à personne. Veuillez donc exprimer à M. le ministre des cultes tout mon regret de ne pouvoir me rendre au vu qu'il a bien voulu me transmettre par votre gracieuse entremise: j'en conserverai le meilleur souvenir.

« Agréez, monsieur le directeur, l'assurance de mes sentiments respectueux et bien dévoués. »

CHARLES-EMILE, Evêque d'Angers.

« A monsieur le directeur de l'administration des cultes. »

« Nous gardons précieusement dans nos archives cette lettre, dont nous sommes aussi fiers que profondément touchés, parce que nous y trouvons la certitude que notre grand évêque ne consentira jamais à quitter un siège dont le nom nous paraît devenu inséparable du sien.

« Agréer, monsieur le rédacteur, l'assurance de ma considération très distinguée. »

A. PESSARD, Vicaire général.

« A monsieur le directeur de l'administration des cultes. »

« Nous gardons précieusement dans nos archives cette lettre, dont nous sommes aussi fiers que profondément touchés, parce que nous y trouvons la certitude que notre grand évêque ne consentira jamais à quitter un siège dont le nom nous paraît devenu inséparable du sien.

« Agréer, monsieur le rédacteur, l'assurance de ma considération très distinguée. »

A. PESSARD, Vicaire général.

« A monsieur le directeur de l'administration des cultes. »

« Nous gardons précieusement dans nos archives cette lettre, dont nous sommes aussi fiers que profondément touchés, parce que nous y trouvons la certitude que notre grand évêque ne consentira jamais à quitter un siège dont le nom nous paraît devenu inséparable du sien.

« Agréer, monsieur le rédacteur, l'assurance de ma considération très distinguée. »

A. PESSARD, Vicaire général.

« A monsieur le directeur de l'administration des cultes. »

« Nous gardons précieusement dans nos archives cette lettre, dont nous sommes aussi fiers que profondément touchés, parce que nous y trouvons la certitude que notre grand évêque ne consentira jamais à quitter un siège dont le nom nous paraît devenu inséparable du sien.

« Agréer, monsieur le rédacteur, l'assurance de ma considération très distinguée. »

A. PESSARD, Vicaire général.

« A monsieur le directeur de l'administration des cultes. »

« Nous gardons précieusement dans nos archives cette lettre, dont nous sommes aussi fiers que profondément touchés, parce que nous y trouvons la certitude que notre grand évêque ne consentira jamais à quitter un siège dont le nom nous paraît devenu inséparable du sien.

« Agréer, monsieur le rédacteur, l'assurance de ma considération très distinguée. »

A. PESSARD, Vicaire général.

« A monsieur le directeur de l'administration des cultes. »

« Nous gardons précieusement dans nos archives cette lettre, dont nous sommes aussi fiers que profondément touchés, parce que nous y trouvons la certitude que notre grand évêque ne consentira jamais à quitter un siège dont le nom nous paraît devenu inséparable du sien.

« Agréer, monsieur le rédacteur, l'assurance de ma considération très distinguée. »

A. PESSARD, Vicaire général.

« A monsieur le directeur de l'administration des cultes. »

expédition au Tonkin; mais, lorsque cette expédition eut été décidée, le président de la République fut d'avis qu'elle ne devait être entreprise qu'avec des forces suffisantes pour en assurer le succès.

« En ce qui concerne la mort du brave et infortuné commandant Rivière, personne n'ignore que celui-ci risqua de lui-même, et sans ordres, la tentative téméraire dans laquelle il succomba. »

UNE LETTRE D'HUBERTINE AUCLERT

A la réunion qui a eu lieu, dimanche, à Tivoli-Wauxhall, pour entendre MM. Lefèvre, députés; Dujarrrier et Fiaux, conseillers municipaux, rendre compte de leur mandat, Mlle Hubertine Auclert s'est présentée pour pénétrer dans la salle et s'est vue fermer la porte. A ce propos, comme nous l'avons dit elle a adressé une lettre aux journaux.

« En voici le texte :

Paris, le 23 décembre 1883.

Monsieur le rédacteur,

Sachant que MM. Lefèvre, Fiaux et Dujarrrier, député et conseillers municipaux de mon arrondissement, devaient, aujourd'hui rendre compte de leur mandat, je me suis rendue dans le Tivoli-Wauxhall, où devait avoir lieu la réunion.

J'espérais pouvoir, en ma qualité de contribuable et de personne comprise dans le nombre des habitants nécessaires pour former les circonscriptions municipales et politiques, demander à MM. Lefèvre, Fiaux et Dujarrrier, qui ont proclamé dans leur programme « le droit civil des femmes » et « la nécessité de leur préparation au droit politique », ce qu'ils avaient fait jusqu'ici pour changer la condition des femmes; mais j'ai été brutalement empêchée de pénétrer dans la salle de réunion.

« N'est-ce pas honteux que nous femmes républicaines et libre-penseuses, nous soyons repoussées des réunions électorales! Si nous nous présentions dans les églises, MM. les curés seraient plus polis avec nous que ne le sont les républicains socialistes. »

Veuillez recevoir, monsieur le rédacteur, mes salutations empressées.

Hubertine AUCLERT, directrice de la *Citoyenne*.

LETRE DE PARIS

Correspondance spéciale

Paris, 26 décembre.

Les principaux organes des gauches s'occupent tous de la médiation anglaise dans notre conflit avec la Chine, ce qui semble indiquer que, l'affaire étant en délibération dans les régions ministérielles, M. Jules Ferry est bien aise de voir se dessiner les opinions de la majorité. Or, M. Jules Ferry semble, jusqu'à présent, s'appuyer beaucoup plus sur les impressions résultant d'un premier mouvement sur la réalité de la situation. De là les contradictions qui se produisent. Ainsi, tandis que la République française et le Rappel engagent le cabinet à poursuivre le résultat (2) de l'expédition au Tonkin, sans recourir à la médiation d'aucune puissance, la Justice estime que ce résultat ne pourra pas être obtenu sans médiation.

« On peut voir par là de quel côté penche M. Jules Ferry, et aussi pourquoi le marquis de Tseng a jugé convenable de ne pas assister au dîner diplomatique donné samedi au ministère des affaires étrangères. Il suffirait pourtant à la

majorité de réfléchir un peu pour voir que le refus de la médiation affectera surtout nos rapports avec les grandes puissances qui, voyant la guerre se continuer sans qu'on puisse en prévoir la fin, se préoccupent uniquement de la sauvegarde de leurs intérêts, sans se soucier autrement si cette sauvegarde n'entraînerait pas nos opérations. Là est surtout le danger de la situation. Aussi les Chinois ne semblent-ils pas devoir être autrement contrariés de cette résolution de nos gouvernants qui leur fait espérer le concours, au moins indirect de l'Angleterre et des Etats-Unis.

« Les grands journaux de Londres, abhorrés qu'ils sont par les affaires d'Egypte et les conventions avec la compagnie de Suez, n'ont pas encore le loisir d'aborder ce côté de la question, mais on tient pour certain qu'ils sauront réparer amplement le temps perdu, aussitôt après fêtes de Noël et avant la réunion du Parlement.

« La résolution prise lundi par le Sénat à la majorité de 29 voix (143 contre 114) de commencer aujourd'hui la discussion du budget de 1884, sauf à l'expédier en trois séances, pour en permettre la promulgation avant le 1er janvier, et éviter ainsi l'expédition des douzièmes provisoires, est bien faite pour tout le monde, y compris nombre de républicains. Chaque fait observé qu'en faisant à ce point bon marché de sa dignité à l'effet de pallier les fautes de la Chambre et du ministère; l'Assemblée du Luxembourg tend à se suicider moralement. Et c'est quand les républicains possèdent la majorité qu'ils semblent faire exprès de tourner contre elle le pays tout entier.

« Vainement M. Tirard et les officieux qui prennent après de lui le mot d'ordre, affectent-ils de croire que le Sénat renverra après le 1er janvier le vote du budget ordinaire et que c'est dans cette prévision que le ministre des finances a déjà préparé son projet pour les douzièmes provisoires, il est impossible d'être dupe de cette comédie. Qu'a-t-on vu, en effet, dès que le Sénat est entré en séance aujourd'hui: la gauche a déclaré inutile la discussion générale traditionnelle en matière de budget, et elle a décidé, puisqu'elle est la majorité, qu'on passerait immédiatement au vote des articles.

« Cette résolution, mise à exécution à deux heures cinquante, a produit ce résultat: qu'à trois heures cinq, on avait adopté les 105 articles du budget du ministère des finances. A ce train-là, je ne vois pas pourquoi tous les budgets de tous les ministères ne seraient pas votés dès ce soir. En tous cas, on peut parler maintenant, à coup sûr, que le budget ordinaire sera promulgué avant la fin de l'année. Seulement, tant pis pour la majorité républicaine qui ne comprend pas qu'après de tels procédés, on ne puisse pas la prendre au sérieux!

« Cette résolution, mise à exécution à deux heures cinquante, a produit ce résultat: qu'à trois heures cinq, on avait adopté les 105 articles du budget du ministère des finances. A ce train-là, je ne vois pas pourquoi tous les budgets de tous les ministères ne seraient pas votés dès ce soir. En tous cas, on peut parler maintenant, à coup sûr, que le budget ordinaire sera promulgué avant la fin de l'année. Seulement, tant pis pour la majorité républicaine qui ne comprend pas qu'après de tels procédés, on ne puisse pas la prendre au sérieux!

« Cette résolution, mise à exécution à deux heures cinquante, a produit ce résultat: qu'à trois heures cinq, on avait adopté les 105 articles du budget du ministère des finances. A ce train-là, je ne vois pas pourquoi tous les budgets de tous les ministères ne seraient pas votés dès ce soir. En tous cas, on peut parler maintenant, à coup sûr, que le budget ordinaire sera promulgué avant la fin de l'année. Seulement, tant pis pour la majorité républicaine qui ne comprend pas qu'après de tels procédés, on ne puisse pas la prendre au sérieux!

« Cette résolution, mise à exécution à deux heures cinquante, a produit ce résultat: qu'à trois heures cinq, on avait adopté les 105 articles du budget du ministère des finances. A ce train-là, je ne vois pas pourquoi tous les budgets de tous les ministères ne seraient pas votés dès ce soir. En tous cas, on peut parler maintenant, à coup sûr, que le budget ordinaire sera promulgué avant la fin de l'année. Seulement, tant pis pour la majorité républicaine qui ne comprend pas qu'après de tels procédés, on ne puisse pas la prendre au sérieux!

« Cette résolution, mise à exécution à deux heures cinquante, a produit ce résultat: qu'à trois heures cinq, on avait adopté les 105 articles du budget du ministère des finances. A ce train-là, je ne vois pas pourquoi tous les budgets de tous les ministères ne seraient pas votés dès ce soir. En tous cas, on peut parler maintenant, à coup sûr, que le budget ordinaire sera promulgué avant la fin de l'année. Seulement, tant pis pour la majorité républicaine qui ne comprend pas qu'après de tels procédés, on ne puisse pas la prendre au sérieux!

« Cette résolution, mise à exécution à deux heures cinquante, a produit ce résultat: qu'à trois heures cinq, on avait adopté les 105 articles du budget du ministère des finances. A ce train-là, je ne vois pas pourquoi tous les budgets de tous les ministères ne seraient pas votés dès ce soir. En tous cas, on peut parler maintenant, à coup sûr, que le budget ordinaire sera promulgué avant la fin de l'année. Seulement, tant pis pour la majorité républicaine qui ne comprend pas qu'après de tels procédés, on ne puisse pas la prendre au sérieux!

« Cette résolution, mise à exécution à deux heures cinquante, a produit ce résultat: qu'à trois heures cinq, on avait adopté les 105 articles du budget du ministère des finances. A ce train-là, je ne vois pas pourquoi tous les budgets de tous les ministères ne seraient pas votés dès ce soir. En tous cas, on peut parler maintenant, à coup sûr, que le budget ordinaire sera promulgué avant la fin de l'année. Seulement, tant pis pour la majorité républicaine qui ne comprend pas qu'après de tels procédés, on ne puisse pas la prendre au sérieux!

« Cette résolution, mise à exécution à deux heures cinquante, a produit ce résultat: qu'à trois heures cinq, on avait adopté les 105 articles du budget du ministère des finances. A ce train-là, je ne vois pas pourquoi tous les budgets de tous les ministères ne seraient pas votés dès ce soir. En tous cas, on peut parler maintenant, à coup sûr, que le budget ordinaire sera promulgué avant la fin de l'année. Seulement, tant pis pour la majorité républicaine qui ne comprend pas qu'après de tels procédés, on ne puisse pas la prendre au sérieux!

« Cette résolution, mise à exécution à deux heures cinquante, a produit ce résultat: qu'à trois heures cinq, on avait adopté les 105 articles du budget du ministère des finances. A ce train-là, je ne vois pas pourquoi tous les budgets de tous les ministères ne seraient pas votés dès ce soir. En tous cas, on peut parler maintenant, à coup sûr, que le budget ordinaire sera promulgué avant la fin de l'année. Seulement, tant pis pour la majorité républicaine qui ne comprend pas qu'après de tels procédés, on ne puisse pas la prendre au sérieux!

« Cette résolution, mise à exécution à deux heures cinquante, a produit ce résultat: qu'à trois heures cinq, on avait adopté les 105 articles du budget du ministère des finances. A ce train-là, je ne vois pas pourquoi tous les budgets de tous les ministères ne seraient pas votés dès ce soir. En tous cas, on peut parler maintenant, à coup sûr, que le budget ordinaire sera promulgué avant la fin de l'année. Seulement, tant pis pour la majorité républicaine qui ne comprend pas qu'après de tels procédés, on ne puisse pas la prendre au sérieux!

« Cette résolution, mise à exécution à deux heures cinquante, a produit ce résultat: qu'à trois heures cinq, on avait adopté les 105 articles du budget du ministère des finances. A ce train-là, je ne vois pas pourquoi tous les budgets de tous les ministères ne seraient pas votés dès ce soir. En tous cas, on peut parler maintenant, à coup sûr, que le budget ordinaire sera promulgué avant la fin de l'année. Seulement, tant pis pour la majorité républicaine qui ne comprend pas qu'après de tels procédés, on ne puisse pas la prendre au sérieux!

« Cette résolution, mise à exécution à deux heures cinquante, a produit ce résultat: qu'à trois heures cinq, on avait adopté les 105 articles du budget du ministère des finances. A ce train-là, je ne vois pas pourquoi tous les budgets de tous les ministères ne seraient pas votés dès ce soir. En tous cas, on peut parler maintenant, à coup sûr, que le budget ordinaire sera promulgué avant la fin de l'année. Seulement, tant pis pour la majorité républicaine qui ne comprend pas qu'après de tels procédés, on ne puisse pas la prendre au sérieux!

« Cette résolution, mise à exécution à deux heures cinquante, a produit ce résultat: qu'à trois heures cinq, on avait adopté les 105 articles du budget du ministère des finances. A ce train-là, je ne vois pas pourquoi tous les budgets de tous les ministères ne seraient pas votés dès ce soir. En tous cas, on peut parler maintenant, à coup sûr, que le budget ordinaire sera promulgué avant la fin de l'année. Seulement, tant pis pour la majorité républicaine qui ne comprend pas qu'après de tels procédés, on ne puisse pas la prendre au sérieux!

« Cette résolution, mise à exécution à deux heures cinquante, a produit ce résultat: qu'à trois heures cinq, on avait adopté les 105 articles du budget du ministère des finances. A ce train-là, je ne vois pas pourquoi tous les budgets de tous les ministères ne seraient pas votés dès ce soir. En tous cas, on peut parler maintenant, à coup sûr, que le budget ordinaire sera promulgué avant la fin de l'année. Seulement, tant pis pour la majorité républicaine qui ne comprend pas qu'après de tels procédés, on ne puisse pas la prendre au sérieux!

« Cette résolution, mise à exécution à deux heures cinquante, a produit ce résultat: qu'à trois heures cinq, on avait adopté les 105 articles du budget du ministère des finances. A ce train-là, je ne vois pas pourquoi tous les budgets de tous les ministères ne seraient pas votés dès ce soir. En tous cas, on peut parler maintenant, à coup sûr, que le budget ordinaire sera promulgué avant la fin de l'année. Seulement, tant pis pour la majorité républicaine qui ne comprend pas qu'après de tels procédés, on ne puisse pas la prendre au sérieux!

« Cette résolution, mise à exécution à deux heures cinquante, a produit ce résultat: qu'à trois heures cinq, on avait adopté les 105 articles du budget du ministère des finances. A ce train-là, je ne vois pas pourquoi tous les budgets de tous les ministères ne seraient pas votés dès ce soir. En tous cas, on peut parler maintenant, à coup sûr, que le budget ordinaire sera promulgué avant la fin de l'année. Seulement, tant pis pour la majorité républicaine qui ne comprend pas qu'après de tels procédés, on ne puisse pas la prendre au sérieux!

« Cette résolution, mise à exécution à deux heures cinquante, a produit ce résultat: qu'à trois heures cinq, on avait adopté les 105 articles du budget du ministère des finances. A ce train-là, je ne vois pas pourquoi tous les budgets de tous les ministères ne seraient pas votés dès ce soir. En tous cas, on peut parler maintenant, à coup sûr, que le budget ordinaire sera promulgué avant la fin de l'année. Seulement, tant pis pour la majorité républicaine qui ne comprend pas qu'après de tels procédés, on ne puisse pas la prendre au sérieux!

« Cette résolution, mise à exécution à deux heures cinquante, a produit ce résultat: qu'à trois heures cinq, on avait adopté les 105 articles du budget du ministère des finances. A ce train-là, je ne vois pas pourquoi tous les budgets de tous les ministères ne seraient pas votés dès ce soir. En tous cas, on peut parler maintenant, à coup sûr, que le budget ordinaire sera promulgué avant la fin de l'année. Seulement, tant pis pour la majorité républicaine qui ne comprend pas qu'après de tels procédés, on ne puisse pas la prendre au sérieux!

« Cette résolution, mise à exécution à deux heures cinquante, a produit ce résultat: qu'à trois heures cinq, on avait adopté les 105 articles du budget du ministère des finances. A ce train-là, je ne vois pas pourquoi tous les budgets de tous les ministères ne seraient pas votés dès ce soir. En tous cas, on peut parler maintenant, à coup sûr, que le budget ordinaire sera promulgué avant la fin de l'année. Seulement, tant pis pour la majorité républicaine qui ne comprend pas qu'après de tels procédés, on ne puisse pas la prendre au sérieux!

« Cette résolution, mise à exécution à deux heures cinquante, a produit ce résultat: qu'à trois heures cinq, on avait adopté les 105 articles du budget du ministère des finances. A ce train-là, je ne vois pas pourquoi tous les budgets de tous les ministères ne seraient pas votés dès ce soir. En tous cas, on peut parler maintenant, à coup sûr, que le budget ordinaire sera promulgué avant la fin de l'année. Seulement, tant pis pour la majorité républicaine qui ne comprend pas qu'après de tels procédés, on ne puisse pas la prendre au sérieux!

« Cette résolution, mise à exécution à deux heures cinquante, a produit ce résultat: qu'à trois heures cinq, on avait adopté les 105 articles du budget du ministère des finances. A ce train-là, je ne vois pas pourquoi tous les budgets de tous les ministères ne seraient pas votés dès ce soir. En tous cas, on peut parler maintenant, à coup sûr, que le budget ordinaire sera promulgué avant la fin de l'année. Seulement, tant pis pour la majorité républicaine qui ne comprend pas qu'après de tels procédés, on ne puisse pas la prendre au sérieux!

« Cette résolution, mise à exécution à deux heures cinquante, a produit ce résultat: qu'à trois heures cinq, on avait adopté les 105 articles du budget du ministère des finances. A ce train-là, je ne vois pas pourquoi tous les budgets de tous les ministères ne seraient pas votés dès ce soir. En tous cas, on peut parler maintenant, à coup sûr, que le budget ordinaire sera promulgué avant la fin de l'année. Seulement, tant pis pour la majorité républicaine qui ne comprend pas qu'après de tels procédés, on ne puisse pas la prendre au sérieux!

« Cette résolution, mise à exécution à deux heures cinquante, a produit ce résultat: qu'à trois heures cinq, on avait adopté les 105 articles du budget du ministère des finances. A ce train-là, je ne vois pas pourquoi tous les budgets de tous les ministères ne seraient pas votés dès ce soir. En tous cas, on peut parler maintenant, à coup sûr, que le budget ordinaire sera promulgué avant la fin de l'année. Seulement, tant pis pour la majorité républicaine qui ne comprend pas qu'après de tels procédés, on ne puisse pas la prendre au sérieux!

« Cette résolution, mise à exécution à deux heures cinquante, a produit ce résultat: qu'à trois heures cinq, on avait adopté les 105 articles du budget du ministère des finances. A ce train-là, je ne vois pas pourquoi tous les budgets de tous les ministères ne seraient pas votés dès ce soir. En tous cas, on peut parler maintenant, à coup sûr, que le budget ordinaire sera promulgué avant la fin de l'année. Seulement, tant pis pour la majorité républicaine qui ne comprend pas qu'après de tels procédés, on ne puisse pas la prendre au sérieux!

« Cette résolution, mise à exécution à deux heures cinquante, a produit ce résultat: qu'à trois heures cinq, on avait adopté les 105 articles du budget du ministère des finances. A ce train-là, je ne vois pas pourquoi tous les budgets de tous les ministères ne seraient pas votés dès ce soir. En tous cas, on peut parler maintenant, à coup sûr, que le budget ordinaire sera promulgué avant la fin de l'année. Seulement, tant pis pour la majorité républicaine qui ne comprend pas qu'après de tels procédés, on ne puisse pas la prendre au sérieux!

Traitement de l'archevêque de Paris

Le rétablissement du traitement de l'archevêque de Paris est adopté par 201 voix contre 51.

Bourses des séminaires

Le rétablissement des bourses des séminaires est adopté par 180 voix contre 58.

La suite de la discussion est renvoyée à demain. La séance est levée à 5 h. 40.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

Dépêches de nos correspondants particuliers et PAR FIL SPÉCIAL.

Affaires de Chine & du Tong-Kin

Les officiers tués

Le ministère communique à ce sujet l'avis suivant: « Voici la liste officielle des officiers tués devant Sou-Tay, dans les journées des 15 et 16 décembre: »

« MM. Doucet, capitaine d'infanterie de marine; Mohl, capitaine de la légion étrangère; Gouin, capitaine aux tirailleurs algéri